

Questions au Feuilleton

[Français]

L'INADMISSIBILITÉ DES PROJETS DE MAINTIEN À DOMICILE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PLANIFICATION DE
L'EMPLOI

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition de résidents de ma circonscription de Papineau qui tiennent à faire part au gouvernement de leur profond désaccord sur les directives émises par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} MacDonald) concernant l'admissibilité des projets de maintien à domicile dans le cadre du Programme de planification de l'emploi. Mes électeurs considèrent que ce projet a été rejeté sans raison valable et sans considération de l'impact que cette décision peut avoir pour les personnes malades, handicapées et âgées.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre qu'on répond aujourd'hui à la question n° 527.

[Texte]

LA MISE EN VALEUR DES CHARBONNAGES DU NORD-EST DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE

Question n° 527—**M. Broadbent:**

1. Au cours des sept dernières années, quel a été le coût total en a) tonnage total, b) prix par tonne par région de l'aide fédérale accordée pour la mise en valeur des charbonnages du nord-est de la Colombie-Britannique?

2. Quels niveaux d'emploi avait-on prévus à la suite de l'aide gouvernementale et quelles sont les projections actuelles?

3. Quelles études ont été entreprises par le gouvernement avant 1981 et par la suite pour déterminer les répercussions de la mise en valeur des charbonnages du nord-est sur la production et les niveaux d'emploi dans les charbonnages du sud-est?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. a) et b) Le gouvernement fédéral a participé financièrement à la mise en valeur des gisements de charbon du nord-est de la Colombie-Britannique par:

(i) Une contribution directe: Le gouvernement fédéral a en effet financé près de la moitié des coûts de construction des routes d'accès à Ridley Island. Ces travaux étaient au début du projet évalués à 10 millions de dollars et le gouvernement fédéral devait y contribuer 5 millions.

(ii) Des contributions récupérables: Le gouvernement fédéral a engagé des fonds de l'ordre de 73 millions de dollars dans le cadre de deux contributions: il a engagé, à même le fonds fédéral du revenu consolidé, environ 50 millions de dollars pour supporter les coûts de mise en place de l'infrastructure du terminal charbonnier. Cette contribution est récupérable à compter de 1989; et il a accordé 23 millions de dollars à la Société canadienne des ports relativement à l'achat d'actions privilégiées émises par la *Ridley Terminals Incorporated*.

(iii) Une garantie de prêt: Le gouvernement fédéral s'est porté garant du prêt de 200 millions de dollars contracté par la

Ridley Terminals Incorporated auprès d'une banque commerciale afin de couvrir un peu plus de 80 p. 100 des coûts de construction de ses installations.

(iv) Le gouvernement fédéral a engagé par l'entremise de trois ministères fédéraux et de différents organismes, 5 millions de dollars dans des travaux de recherche, de développement et de démonstration (R-D et D) d'un projet d'électrification d'une partie de la nouvelle voie ferrée d'embranchement qui a été construite afin de relier les nouvelles mines au réseau actuel de la Colombie-Britannique, au nord de Prince-George.

(v) Une partie des fonds accordés par le gouvernement fédéral a servi à la construction d'installations nécessaires à l'infrastructure sociale de la nouvelle ville de Tumbler Ridge construite pour loger les employés des nouvelles mines.

Les exportations totales de charbon produit par les deux nouvelles mines de la Colombie-Britannique, depuis leur mise en production en 1984 jusqu'en novembre 1985, ont atteint 11.7 millions de tonnes. En vertu de leurs contrats de vente, la *Denison* et la *Teck Corporation* doivent livrer respectivement 69.5 millions de tonnes de charbon provenant de la mine Quintette et 24.4 millions de tonnes de la mine Bullmoose sur une période initiale de 14 années et demie.

2. Les responsables de l'étude sur l'offre et la demande de main-d'oeuvre nécessaire à la mise en valeur des mines de charbon du Nord-Est (*Manpower Demand & Supply for the Northeast Coal Developments*) avaient prévu un effectif de 491 employés à la mine Bullmoose de la *Teck Corporation* et d'environ 1,500 employés à la mine Quintette de la *Denison* pour assurer que ces deux mines puissent atteindre leur capacité nominale de production en 1985.

Selon le *Coal Association of Canada Review and Directory* de 1985, la mine Bullmoose emploie 450 travailleurs et la mine Quintette, 1,440.

3. En vertu des modalités des deux ententes auxiliaires passées entre le gouvernement du Canada et gouvernement de la Colombie-Britannique, de nombreuses études ont été entreprises en 1977 afin d'examiner les incidences des projets de mise en valeur des mines du nord-est de la province. Les données compilées au cours d'un bon nombre de ces études sont considérées comme très confidentielles et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'y a donc pas accès.

Cependant, ces études de grande envergure ont permis de faire une évaluation de l'offre et de la demande de travailleurs (mineurs) nécessaires à la mise en valeur des nouvelles mines du nord-est de la province. Les analyses ont montré qu'il y avait pénurie potentielle de mineurs au niveau de certains corps de métier et permis de prévoir qu'il y aurait une certaine migration vers les mines du nord-est des travailleurs des mines déjà établies dans le sud-est. Les études ont également permis d'établir qu'en raison de la mise en valeur des mines du nord-est de la Colombie-Britannique, l'expansion de celles du sud-est peut être moins rapide qu'elle ne l'aurait été si une partie du charbon exporté par les mines du nord-est avait été achetée de celles du sud-est.

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.